

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Compte rendu de la séance du mardi 16 juin 2020**

Présents : 29 30 (à partir de la délibération n°3)  
Représentés : 03 03 (D. FOLLINET, E. CARENCO, M. GASPERONI)  
Absents : 01 00 (S. SABY arrivée à partir de la délibération n°3)



\* Monsieur Loris GHAFFAR est nommé **secrétaire de séance**.



**Le Conseil Municipal :**

**\* SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve le principe de réaffectation directe du résultat d'investissement de clôture du budget SSIAD cantonal, aux deux budgets annexes de soins infirmiers à domicile du CCAS de La Motte Servolex et du CIAS Grand Lac.
- \* approuve la clé de répartition basée sur le nombre de places transférées (31) à la clôture du SSIAD cantonal, soit 26 places au SSIAD du CCAS de La Motte Servolex (83,87%) et 5 places au SSIAD du CIAS Grand Lac (16,13%).
- \* approuve le principe de non-réaffectation aux communes, CCAS de La Motte-Servolex et CIAS Grand Lac, du résultat de fonctionnement de clôture du budget SSIAD cantonal, et de son report total en recettes de fonctionnement (002 - Excédent reporté) au BP SICAMS 2020.

**➤ à l'unanimité :**

- \* élit M Denis CALLEWAERT comme Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2019.

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve la cession à M. Mme Alain DOURNIER des parcelles communales section AK n° 388 et 431p, d'une superficie d'environ 150 m<sup>2</sup>, au tarif de 80 €/m<sup>2</sup>.

**➤ par 32 voix pour et 1 non part au vote (F. CHARVIN)**

- \* sollicite le SDES pour assurer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux d'enfouissement des réseaux secs (électriques basse tension, de télécommunications et d'éclairage public) sur la partie haute du chemin Louis de Pingon.

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve les futurs travaux de remplacement en 2020 de 250 points lumineux sur les différents secteurs cités (pour un montant de 212 600 € H.T.), et sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2020 au taux maximum.

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve l'achèvement des travaux de remplacement des menuiseries de l'école maternelle Le Picolet (pour un montant de 116 600 € H.T.), et sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2020 au taux maximum.

- **à l'unanimité :**

  - \* approuve les futurs travaux de remplacement en 2020 de 250 points lumineux sur les différents secteurs cités (pour un montant de 212 600 € HT), et sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2020 au taux maximum.
  
- **à l'unanimité :**

  - \* approuve l'achèvement des travaux de remplacement des menuiseries de l'école maternelle Le Picolet (pour un montant de 116 600 € H.T.), et sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2020 au taux maximum.
  
- **à l'unanimité :**

  - \* approuve les travaux de remplacement des luminaires du gymnase de l'Epine (pour un montant de 45 000 € H.T.), et sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2020 au taux maximum.
  
- **à l'unanimité :**

  - \* approuve le projet des travaux de rénovation énergétique du gymnase Pierre de Coubertin (pour un montant de 1 031 200 € H.T.), et sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2020 au taux maximum.
  
- **à l'unanimité :**

  - \* approuve le projet des travaux de rénovation énergétique de l'école élémentaire Pergaud (pour un montant de 780 830 € H.T.), et sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2020 au taux maximum.
  
- **à l'unanimité :**

  - \* décide le versement des indemnités de fonction telles que définies en faveur du Maire, des Adjoints, des Conseillers municipaux délégués et des Conseillers municipaux,
  - \* décide d'appliquer la majoration de 15% au titre de chef-lieu de canton pour les indemnités du Maire et des Adjoints.
  
- \* **SUR PROPOSITION DE DENIS CALLEWAERT, CONSEILLER DÉLÉGUÉ :**

  - **à l'unanimité :**

    - \* approuve le compte de gestion 2019 du Trésorier municipal, visé et déclaré conforme par l'ordonnateur.
  
  - **par 31 voix pour et 2 non part au vote (L. BERTHOUD et le pouvoir qu'il a reçu)**

    - \* arrête et approuve les résultats définitifs du Compte Administratif 2019 de la Ville.
  
  - **à l'unanimité :**

    - \* décide d'affecter l'excédent de fonctionnement 2019 du Budget Principal.
  
  - **à l'unanimité :**

    - \* approuve les tarifs des services municipaux pour l'année scolaire 2020/2021, ainsi que ceux du marché du Père Noël 2020.
  
  - **à l'unanimité :**

    - \* approuve la constitution d'un groupement de commandes entre Grand Chambéry, la ville de Chambéry, le CCAS de Chambéry, le syndicat mixte Savoie Déchets et la ville de La Motte-Servolex pour la fourniture de mobilier et matériels de bureau ergonomiques.
  
  - **à l'unanimité :**

    - \* donne mandat au Centre de gestion la Fonction Publique Territoriale de la Savoie aux fins de mener, pour son compte, la procédure de marché nécessaire à la souscription d'un contrat d'assurance groupe susceptible de garantir contre les risques financiers liés au régime de protection sociale des agents publics territoriaux affiliés à la CNRACL.
  
  - **à l'unanimité :**

    - \* approuve le projet de convention d'assistance et de conseil en prévention des risques professionnels susvisé et autorise Monsieur le Maire à la signer.
  
  - **à l'unanimité :**

    - \* décide la création des dix postes d'avancement pour permettre les évolutions de carrière des agents et modifie le tableau des emplois en conséquence.

**\* SUR PROPOSITION DE PASCAL MITHIEUX, ADJOINT :**

- **par 28 voix pour et 5 non part au vote :** (C. VERNAZ, C. MADELAINE, I. PALMIERI, B. WILLIGENS, P. MITHIEUX)
  - \* décide d'allouer les subventions aux associations motteraines.

**\* SUR PROPOSITION DE ALAIN GAGET, ADJOINT :**

- **à l'unanimité :**
  - \* autorise Monsieur le Maire à signer la convention partenariale avec Concordia Rhône-Alpes pour l'année 2020.

**\* SUR PROPOSITION DE LAURENT GRILLAUD, ADJOINT :**

- **À L'UNANIMITÉ :**
  - \* approuve le projet d'avenant n° 3 relatif au marché d'exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux (2017-2024),
  - \* autorise Monsieur le Maire à signer tout document et acte relatif à ce projet.
- **par 32 voix pour et 1 non part au vote (L. MELMOUX)**
  - \* approuve les futurs travaux de création d'une production de chaleur renouvelable pour la salle les Pervenches (pour un montant de 114 000 € H.T.) et sollicite dans ce cadre l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour l'année 2020 au taux maximum.

**\* SUR PROPOSITION DE HÉLÈNE JACQUEMIN, ADJOINTE :**

- **À L'UNANIMITÉ :**
  - \* valide le projet de restauration de la berge de la rive gauche du Nant Bruyant à hauteur de l'allée Roland Laimé,
  - \* autorise Monsieur le Maire à solliciter une aide financière maximale auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse dans le cadre de l'Appel à Projet en Faveur de l'Eau et de la Biodiversité.
- **À L'UNANIMITÉ :**
  - \* valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour les vélos à assistance électrique et leur accorde les montants proposés.
- **À L'UNANIMITÉ :**
  - \* valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'acquisition de broyeurs de végétaux et leur accorde les montants proposés.

Fait à La Motte-Servolex,  
le 18 juin 2020

**Le Maire**



**Luc BERTHOUD**

